L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 10 DECEMBRE 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Quoique le premier mois ait été des plus actifs—quinze ou seize ouvrages joués et avec distinction—le travail ne se ralentit pas à l'Opéra.

A la force donnée par cette première impulsion s'ajoutent des efforts nouveaux, dirigés consciencieusement, intelligemment et voici qu'on pioche *Sigurd* que ne connaît pas notre public.

Or *Sigurd* c'est de la musique de M. Reyer, éminent comme compositeur, comme critique, et cette musique là, vous le savez sans doute, abonde en détails, en difficultés, qui demandent une attention constante, tendue, d'un bout à l'autre de la vigoureuse, poétique et toute caractéristique partition. Il faudra donc tout le faisceau des bonnes volontés et des talents que possède notre troupe, au chant, à l'orchestre, pour venir à bout de cette œuvre magistrale.

En même temps que commenceront les répétitions de *Sigurd*, se poursuivront les études d'*Hérodiade* et se prépareront des reprises de vaste importance comme *Aïda—Carmen—Hernani—Le Bal Masqué*, etc., etc.

Si bien que tout nous fait espérer trois autres mois parfaitement occupés, de nature à maintenir, à grandir cette vogue qui depuis plusieurs années s'attache à notre scène lyrique française, qui jamais ne mérita mieux le patronage, et pour ses nombreuses valeurs artistiques et pour la lourdeur du budget auquel l'administration a consenti.

Ce soir—une représentation encore à laquelle nous n'aurons pas la bonne chance d'assister—seconde représentation de *Faust* avec un seul changement dans la distribution: M. Guillemot prendra le rôle de Valentin. Donc on entendra aussi M. Verhees, Mme Cagelart, M. Du in, Mlle Vallier, Mme Conti.

Dans l'œuvre de Gounod le ballet occupe une place prépondérante, le compositeur y a prodigué les gracieuses inspirations et les chorégraphes y ont enchassé de charmants dessins, les figures les plus gracieusement mouvementées.

On annonce, pour samedi soir, l'*Africaine*; et le *Prophète* sera le spectacle de la matinée du dimanche.

Théâtre St-Charles.

N'oubliez pas de voir ou revoir l'aimable comédie-vaudeville de M. Perkins D. Fisher: *Cold Day*. Elle est menée très rondement par une troupe d'ensemble fort recommandable; et en tête de colonne on y remarque la soubrette-ballerine Carlotta, dont l'éloge n'est plus à écrire, n'est-ce pas? et le comédien germanisant qui portraiture si fidèlement les types allemands: M. Andy Amann.

Dimanche: *The French Spy*.

Académie de Musique.

M. Barnes, of New York, sera redonné ce soir. Mais nous voici à la sixième représentation de cette reprise et toujours caisse pleine. Ce fait, d'ailleurs, à peu près invariablement et partout, la chance de cette comédie-drame, l'une des meilleures de la scène américaine. Elle a de l'originalité, des scènes comiques à côté de situations émouvantes.

De plus elle est aux mains d'acteurs et actrices qui l'ont jouée nous ne savons trop combien de fois, et qui possèdent tous les effets que l'on en peut tirer.

Mr Barnes, of New York, sera le spectacle jusqu'à samedi soir inclusivement.

—Le début du Jarbeau Comedy Company est annoncée pour dimanche prochain.

Grand Opera House.

Elle marche fort allègrement cette seconde semaine de *Little Tycoon*. Nous avions raison de dire que si elle nous eût quitté dimanche, elle serait partie en plein succès et aurait vraiment perdu de grosses sommes. Excellente idée qu'a eue M. Greenwall en entreprenant l'exploitation de cette opérette, auquel ajoute bien du prix le comique R. E. Graham. Ce soir même spectacle.

Dimanche 13 décembre: Jos. Haworth.

Mariage.

Le mardi 15 décembre aura lieu le mariage de Mlle Mathilde Guesnard et de M. B. F. Bang-son.

Nous remercions M. et Mme Auguste Guesnard de leur bonne invitation et nous adressons aux futurs nos plus affectueux compliments, nos plus sincères et nos meilleurs souhaits.

Guérison certaine de l'ivrognerie sans que l'ivrogne s'en doute, d'après la nouvelle méthode d'un célèbre médecin français. Voir ou écrire au Dr A. B. de Villeneuve, Homœopathe, 88 rue Nord Remparts. Consultations de 2 à 4 heures P. M.

Le régime douanier actuel de la France.--La liberté absolue des échanges.--Consommateurs et producteurs.

Voici des passages du remarquable discours qu'a prononcé, tout récemment, au Sénat de France, sur le régime douanier du pays, un nouveau membre—M. Couteaux—dont les paroles ont eu un grand retentissement même dans la Presse libre-échangiste:

Généralement le débat, M. Couteaux s'est attaché à établir que la liberté absolue des échanges est impraticable. Avec le régime de libre-échange, il ne suffit pas qu'un peuple puisse produire à bon marché: il faut qu'il produise à meilleur marché que tous les autres peuples—sans cela, pour les intéressés, il n'y a plus qu'à faire autre chose. Faire autre chose, c'est bientôt dit, mais quelle autre chose? C'est ce que M. Couteaux cherche, lui-même:

"L'Amérique nous bat pour les céréales et les farines. La Grèce, l'Italie et l'Espagne nous battent pour les vins communs, l'Allemagne et la Russie, pour le mouton; le Danemark et la Hongrie, pour le cheval; l'Amérique nous bat pour le porc, la Plata, pour le bœuf; l'Allemagne, pour le sucre et l'alcool; la Chine et l'Italie nous battent pour la soie, l'Australie nous bat pour la laine, la Suède et la Norvège nous battent pour le bois, la Grande-Bretagne nous bat pour la houille et pour toutes les industries dont elle est la base.

Que lui reste-t-il donc à ce pays privilégié? Les beaux arts, la littérature et... la politique! (Applaudissements et rires.)"

M. Couteaux a ensuite fait le procès du consommateur et déclaré réserver toute sa sympathie pour le producteur. A ses yeux, le consommateur est celui qui reçoit les services, le producteur est celui qui les rend:

"Prenons la masse des citoyens pour ce qu'ils sont, c'est à dire consommateurs et producteurs, tout à la fois. Les libre-échangistes prétendent que le bonheur de ces citoyens consiste à acheter les marchandises au plus bas prix possible, même s'il faut pour cela aller à l'étranger, au risque de priver le travail national des ressources qu'il aurait pu se procurer en produisant ces mêmes marchandises. J'estime au contraire, qu'il faut, avant tout, garantir le travail, les citoyens consentiront à se faire des sacrifices mutuels en payant un peu plus cher l'objet fabriqué par le voisin.

Je voudrais avoir, à ce sujet, l'opinion des intéressés par exemple d'un ouvrier du faubourg Saint Antoine, mais il faudrait que la question lui fût bien posée. Si on lui demande tout simplement s'il veut bien payer, dans l'intérêt des cultivateurs, un droit sur le blé, il répondra, bien certainement, que le droit sur le blé lui fait payer son pain plus cher et qu'il en demande la suppression.

Il faut lui dire:

"Nous avons décidé que les bois travaillés de Suède et d'Allemagne entreront librement ainsi que les blés: cela vous convient-il?"

Je ne serais pas fâché d'avoir sa réponse. (Sourires.)"

Après cet exemple, M. Couteaux a conclu:

"Messieurs, le régime de la France ne peut être celui qui adopte la formule égoïste et intéressée: "Chacun pour soi." Il lui faut une devise plus généreuse.

Le régime économique qui convient à la France est celui qui prend pour formule: "Chacun pour tous, tous pour chacun;" le régime économique qui convient à la France est celui où tous les citoyens se prêtant mutuellement, par des sacrifices réciproques, aide et assistance dans le grand combat pour la vie, mettent ainsi en œuvre, sous la forme la plus simple, la plus pratique et la plus féconde, les sentiments de justice et de solidarité qui doivent animer tous les enfants d'un même pays vis-à-vis les uns des autres. (Applaudissements répétés.)"

SUISSE.—L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION; LES NOUVEAUX CRÉDITS, ETC.

—A l'ordre du jour de la session de l'Assemblée fédérale, dont la réunion a dû avoir lieu le 7 décembre, figurent: l'élection du président et du vice président de la Confédération; des demandes de nouveaux crédits pour les fortifications et l'équipement des troupes; le monopole des allumettes; la ratification des conventions adoptées par le Congrès postal international de Vienne; la question de repos pour les employés des postes et des télégraphes; l'amnistie relative aux troubles récents du Tessin; la discussion du budget; diverses questions relatives aux chemins de fer, etc.

Le meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1891.

—Indication pour la Louisiane—Temps beau, vents du sud; plus chaud dans la partie est; température stationnaire dans la partie ouest.

Température du 9 décembre 1891.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue de Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	40	5
Midi	50	10
3 P. M.	54	12
6 P. M.	52	11

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Nicholas Namias à Mlle Henriette Tucker.
William Seymour à Mlle Laura E. Born.

Naissances.

Mme Barnaby Rivet, un garçon.
Mme Andrew Johnson, une fille.
Mme Jacob Straker, un garçon.
Mme David Bonnet, une fille.
Mme William Morton, une fille.
Mme Charles Boesch, une fille.
Mme Pristro Fazzini, un garçon.
Mme Louis Spire, un garçon.

Décès.

Semin Mascadal, 22 ans, 141 rue Nord Remparts.
Louis Camp, 36 ans, coin Broad et Colombus.
Mme Eddie Williams, 65 ans, coin Franklin et Girod.
Lilian Murphy, 5 mois, 384 rue Ste-Anne.
Mme Vve Julia Krieger, 26 ans, 72 rue Nord Prieur.
Magdalina Schumacher, 1 an, 588 rue Bagatelle.
Julien Derigny, 71 ans, 148 rue Orléans.
Annie Portier, 2 ans, 275 rue Nord Galvez.
Saba Pate, 35 ans, 95 rue Sud Franklin.
Mme Vve Marie Faure, 71 ans, coin Valence et Magazine.
Nancy Walker, 55 ans, 38 rue Bordeaux.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

L. Guillemet à C. Burkhardt, un terrain borné par les rues Salomon, Carrollton, Canal et Gasquet, $150.

A. Gamard à C. Burkhardt, un terrain borné comme le précédent, $650.

M. Abascal à J. Stockton, un terrain borné par les rues Pacifique, Elmire, Alix et Peters, $1,500.

Mme A. de Livandais au Mutual Building and Homestead Association, trois terrains bornés par les rues Laurel, Annonciation, Amelia et Antoine, $1,200.

J. D. Singer et als à J. Kraus, deux terrains bornés par les rues Chippewa, Troisième, Annonciation et Quatrième, $2000.

T. Zeller Jr. à Mme J. Schneider, un terrain borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Conti, $800.

J. Beaulieu à Mme A. Mullen, quatre terrains bornés par la rue Washington, Promenade Carondelet et Grande Route St Jean, $735.

P. Lawton à J. L. Lewis, un terrain borné par le Chemin public, les rues Newton, Londres et Orléans, $4,500.

J. St-Paul à Mlle M. O. St-Paul, un terrain borné par les rues Derbigny, Columbus, Labarre et Claiborne, $600.

Succession de Mme P. Lapuyade à P. Ader, un terrain borné par le Chemin de Gentilly, les rues Dabadie, Clay et Aubry, $1,685.

H. H. Hall à E. E. Smith, un terrain borné par les rues Robert, Upperline, Constance et Magazine, $600.

La compagnie de Carrollton.—La compagnie de tramways de Carrollton a obtenu du Conseil l'autorisation qu'elle désirait, d'appliquer l'électricité à ses chars, mais pas aux conditions voulues, le Conseil ayant jugé à propos de profiter de cette occasion pour apporter des changements au contrat, sous forme d'amendements à l'ordonnance, aussi la compagnie n'ayant point l'intention d'accepter ces conditions, a consulté son avocat, M. J. M. Bonner, qui a adressé hier au maire une lettre dans laquelle il l'informe que ce que l'on exige du conseil est seulement de décider si l'électricité appliquée comme pouvoir moteur constitue une amélioration et s'il arrive à une conclusion affirmative, de donner à la compagnie l'autorisation de la substituer aux mules et aux chevaux, mais il n'a pas le droit d'apporter au contrat d'autres changements.

Au Sugar Exchange.—Une altercation qui n'a pas eu de suites grâce à l'intervention de plusieurs personnes, a eu lieu entre deux membres de la Bourse aux Sucres, M. Jos. Murphy et M. Geo. Byrnes qui est le président du *Floor Committee*, et qui en cette qualité avait défendu à M. Murphy de changer sa table de place.

M. Murphy ayant persisté dans son désir de changement, malgré l'opposition de M. Byrnes, ils allaient régler la question à coups de poings lorsque plusieurs autres membres se sont interposés. L'affaire n'aura probablement pas de suites et sera réglée amicalement.

Une nouvelle chapelle.—Dimanche prochain aura lieu la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle chapelle des Sœurs de la Sainte-Famille, laquelle est en construction au coin des rues Bourbon et Orléans. L'archevêque Janssens officiera. Beaucoup de prêtres assisteront à cette cérémonie.

Chalmette Steam Fire Co., No 23.—La compagnie de pompiers Chalmette, No 23, vient de réélire ses officiers comme suit:

Président, P. Craham; vice-président, T. Ruppie; secrétaire aux minutes, A. J. Brennan; secrétaire aux finances, C. Claire; trésorier, O. Thoman; foreman, Chas Hasinger; 1er assistant, B. H. Gestner; 2me assistant, T. Vorbusch.

Devant la Cour Criminelle.—Frank Wilson, le jeune garçon qui avait volé un portemonnaie à Mme C. Riley, rue Prytanée, près Urania, a été envoyé devant la Cour Criminelle et enfermé de nouveau à la Prison de Paroisse, faute d'avoir pu fournir un cautionnement de $2,500.

Déraillement.—Mardi soir à 5 heures, un cheval qui se trouvait sur la voie du Texas Pacific au moment du passage d'un train de marchandises, a été renversé par la locomotive qui a déraillé.

Le chauffeur a été précipité sur la voie et tué sur le coup.

Ecrasé.—On a transporté hier matin chez M. H. Bolts, entrepreneur de pompes funèbres de Carrollton, le cadavre de Louis Adams, un chauffeur de la Compagnie de l'Illinois Central, qui a été écrasé à Jackson, hier, sous les roues de sa locomotive. Il était âgé de 25 ans.

Chute.—Hier matin à 10 heures, un nègre a été pris d'une attaque d'épilepsie, coin Remparts et Poydras et est tombé dans le ruisseau. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, il a été ramené chez lui par des amis.

Incendie—Un incendie causé par un tuyau de cheminée en mauvais état, a partiellement détruit la résidence de M. W. L. Parkerson, coin Milan et Baronne.

Le feu a pris au premier étage, dans une chambre à coucher, et les habitants de l'immeuble ont été obligés de fuir devant les flammes qui bientôt le cernaient de toutes parts et menaçaient la maison voisine, occupée par M. R. W. Willmot.

La maison de M. Parkerson a été endommagée pour $2,500, celle de M. Wilmot pour $300.

L'une est assurée $5,000, l'autre $3,000.

—Hier matin à 3 heures une alarme a été donnée à la boîte No 12 pour un incendie qui a détruit rue Willow entre 7me et 8me, un cottage occupé par Hy. P. Wray et assuré $450 à la Compagnie du Pélican.

Phœnix Fire Co. No 8.—A une réunion tenue hier les officiers suivants ont été élus pour l'exercice 1892:

H. Cais, président; John J. Cronan, vice président; John Fox, secrétaire aux minutes; J. R. Stevens, secrétaire aux finances; P. J. Schoen, trésorier.

Délégués à l'Association Charitable des Pompiers—Louis Knop, Geo. Goertz, Jos. Jacobs. Sous-délégués — T. J. Seward, J. J. Cronan, E. D. Burge.

L. Knop, foreman; C. Donnley, premier assistant; John Pendergast, second assistant; A. G. Cronan, gardien; Wm Hughes, ingénieur: Andy Grant, chauffeur; J. V. Leclère, conducteur de la voiture à tuyaux; John Doberts, préposé aux tuyaux; H. C. Leclerc, grand marshal.

Vol.—Un nègre a pénétré dans le magasin de M. F. Speck, marchand de chaussures rue Carondelet entre St-Joseph et Delord et a emporté une paire de souliers qu'il a mis séance tenante, laissant en partant les vieux avec lesquels il était venu.

Police Board.—Les membres du Police Board se sont réunis hier soir à 7 heures sous la présidence du maire Shakspeare. MM. Denis, Demoruelle, Beanham, Borne, Barker, Droll, le secrétaire Donnaud, le chef Gaster, son secrétaire Vandervoort et le juge Bringier étaient présents.

Après la lecture des minutes on procède à l'audition des cas, dont le premier est celui de l'agent Dolhonde, accusé de ne pas s'être présenté comme témoin devant le comité d'hygiène du Conseil de Ville. Il est acquitté.

Les agents J. J. Kroper et Thos. Boyle, du 1er precinct, accusés de ne pas avoir comparu comme témoins contre deux personnes qu'ils avaient arrêtées, sont réprimandés et condamnés à perdre deux jours de salaire.

On acquitte les agents J. E. Riley et A. Brugier, accusés d'être entrés dans un café.

L'affaire de l'agent Pat. Foole, du 5me précinct, accusé de négligence et d'inconduite, est remise à huitaine.

L'agent Phil. Munch du 3me précinct, accusé d'inconduite, pour avoir insulté un nommé Geo. Selly, est acquitté, le plaignant n'ayant pas comparu contre lui.

On a acquitté l'agent J. R. Davis du 10me précinct, accusé d'inconduite.

Le surnuméraire Jas O'Connor du second precinct, accusé d'ivresse est destitué.

On réprimande les agents Vigers et Mullen, pour avoir arrêté une nommée Isabella Shelton.

Le secrétaire lit la lettre suivante du maire Shakespeare:

Mairie de la Nlle Orléans, 9 Décembre 1891.

Aux membres du Police Board.—Messieurs:

Mon devoir est de porter à votre connaissance, certains faits relatifs à l'existence de maisons de jeu de différentes classes qui existent en ville, en violation de la loi.

On sait que pendant mon administration précédente, les maisons de jeu étaient tolérées moyennant le paiement d'une taxe dont le produit avait permis la construction du Shakespeare Alms House. Ma raison pour consentir à ce plan était que j'avais reconnu que la police voulant ou ne voulant pas supprimer le jeu ne le faisait pas.

Quand la présente administration fut organisée, un plan semblable fut proposé, mais comme le Conseil n'était point unanime à vouloir l'adopter, je n'ai pas insisté et j'ai depuis lors essayé de faire observer la loi. J'ai souvent donné des ordres au chef de police.

J'ai reçu bien des lettres me révélant le tort causé aux familles par les pertes éprouvées au jeu, par des pères et des fils.

Quelqu'un m'a écrit ainsi qu'au chef Gaster, une lettre dans laquelle il me donnait des détails très précis au sujet d'une maison de jeu dont il me donnait l'adresse. Le chef de Police me déclara qu'il ne pouvait trouver le signataire de cette lettre, un nommé J. Robbins. Je lui ai demandé un entretien par la voie des journaux.

De temps à autre, le *City Item* a prétendu avoir réuni assez de preuves, pour faire condamner les propriétaires de certaines maisons de jeu. J'ai écrit au Grand Jury de citer les éditeurs du journal à comparaître pour témoigner.

J'ai demandé à deux Grand Jurys de faire comparaître devant eux des agents de police, et d'essayer d'obtenir des renseignements.

Par exemple, il y a plus d'un an, je chargeai le détective Pat Dale de surveiller la maison d'un certain Rodrigues dans le 4me precinct, établissement dont se plaignaient les voisins. Dale eut facilement accès dans la maison et fit son rapport.

Le capitaine Donnelly suivi de quelques agents, y fit une descente, arrêta trente personnes et saisit les accessoires servant de jeu.

Rodrigues se fit inscrire au poste comme joueur. Envoyé devant la Cour Criminelle, autant que je puis me le rappeler, il n'a jamais été jugé et les autres personnes ont été condamnées par le recorder.

Le capitaine Donnelly fit une autre descente, rue du Canal près Carondelet, et Cassidy, avec trois agents, en fit une chez Fernandes, et fit condamner à l'amende ceux qui fréquentaient sa maison. Quant à Fernandes, il est mort avant la date fixée pour sa comparution devant la Cour criminelle.

Aucun agent n'a eu à se repentir d'avoir fait son devoir dans ces trois affaires, quoique dans le cas de Fernandez, une accusation a été portée par le sergent du precinct, contre les agents pour avoir osé pénétrer dans la maison; vous les avez acquittés.

Ces exemples prouvent que l'excuse donnée par les agents au grand jury, en lui disant qu'ils redoutaient les conséquences qu'entraînerait pour eux le fait de faire observer la loi, était mauvaise. Le 23 juillet dernier, j'étais convaincu que le jeu se pratiquait dans la ville de telle façon que la police ne pouvait l'ignorer. J'écrivais alors la lettre suivante:

D. S. Gaster, Chef de Police:

Cher Monsieur,

Je suis sur le point de quitter la ville pour un mois. Avant mon départ je vous avertis de nouveau du danger que court la réputation de la police, par suite de son impuissance à supprimer le jeu. N'eût été la maladie qui m'a obligé à garder le lit si longtemps, j'aurais pris moi-même les mesures nécessaires.

Par l'intermédiaire de mon secrétaire je vous ai entretenu plusieurs fois de cette question et j'ai appelé souvent votre attention aux ordres réitérés que je vous ai donnés de faire observer la loi sur le jeu. Je suis certain que le jeu se pratique dans toute la ville, et cela à la connaissance de la police, sinon avec son consentement, ce qui prouve son incompétence ou sa corruption.

Pour la dernière fois, je vous réitère mes ordres, de faire observer la loi. Si à mon retour, cette honteuse situation continue, j'en ferai l'objet d'une enquête de la part du Police Board et demanderai un changement général de la police. Vous savez que je parle autant dans votre intérêt que dans le mien, et qu'il y va de ma réputation dans cette question ou celle de la police est en jeu.

Si la situation présente continue, je suis déterminé à en connaître le motif, et à punir ceux qui en sont la cause, quels qu'ils soient.

J'espère que ce sera la dernière fois que j'aurai à m'acquitter d'un devoir aussi pénible que l'est pour moi, celui de vous adresser cette lettre."

Signé: Jos. A. Shakespeare."

A mon retour à la Nouvelle Orléans, après ma maladie, j'ai poursuivi mon enquête qui a eu un résultat dont on peut avoir une idée partielle par le nombre des accusations portées par le grand jury. Si les journaux en ont publié la liste, je ne l'ai point vue, et vous en trouverez une ci-incluse. J'ai hésité à avoir recours à d'autres qu'à la police pour obtenir les informations qu'elle ne pouvait, mais qu'elle aurait dû fournir.

Je regrette profondément qu'il ait été prouvé que c'est la chose la plus facile du monde de découvrir les maisons de jeu.

En outre, la loi No 68 de 1888, que les agents jurent avoir lue et comprise, lui donne un pouvoir très étendu. La loi fait partie du manuel de police, qui, en vertu d'un de ses règlements, exige aussi que les agents signalent l'existence de toutes les maisons de jeu établies dans leurs quartiers respectifs.

En un mot je suis d'avis que la situation demande de votre part une enquête complète, et les mesures que vous croirez utiles. Je pense que lorsqu'il est si facile d'obtenir des preuves, et que lorsqu'il est presque impossible pour un agent d'ignorer l'existence d'une maison de jeu, il fait preuve, tout au moins, d'incompétence en ne la signalant pas.

Le grand jury a demandé au surintendant de lui fournir une liste des personnes qui fréquentent les maisons de jeu. Cette liste a été fournie ainsi que m'en a informé le chef Gaster, dans une communication ci-incluse.

Signé: Jos. A. Shakspeare."

Le secrétaire fait part d'une lettre du chef Gaster qui demande l'installation dans les quartiers éloignés de la ville, de dix boîtes de téléphones, à $15 par an, pour l'usage des agents.

L'agent Mullen donne sa démission.

Le comité qui avait été chargé de demander au comité du budget du conseil de ville, l'augmentation de l'allocation annuelle de la police informe le Bureau que l'on n'a pas accédé à sa demande.

C. P. Gubitt est nommé opérateur surnuméraire. Le nouveau caporal sera élu au prochain meeting.

Le bureau ajourne à huitaine.

...sous la présidence de M. Dreyfous.

Le comité a autorisé la Compagnie Sanitaire du 5me District à construire une rampe au pied de la rue Général Taylor.

L'offre de M. F. S. Mix, pour faire des sondages sur le quai du Marché Français, a été acceptée.

Le président a annoncé qu'il avait adressé au Congrès, un mémoire signé de tous les présidents de banques et de compagnies d'assurances, à l'exception de M. J. C. Denis, de la banque Germania.

A l'occasion de son mariage prochain, une pendule en bronze et une lampe en argent oxidé, ont été offertes à M. Dreyfous, président du Board.

Menus faits.—Lizzie Diggs, une négresse qui s'était coupée au poignet en nettoyant les vitres d'une fenêtre, rue Constance, No 18, est morte à court de sang.

—Wm Sheehan, qui habite coin Wall et Esther, a été arrêté pour folie, sur une accusation portée contre lui par Michel de Laney.

—Mme J. Grenier, âgée de 60 ans a trébuché sur le seuil de sa maison, coin Carondelet Walk et Gayoso et s'est fracturé le bras gauche.

—John Andrews, un nègre de Covington, s'est fait admettre à l'hôpital pour faire extraire une balle de son épaule gauche. Il s'était fait cette blessure en maniant imprudemment un revolver.

Joe Willis, un mulâtre de 20 ans, qui tourmentait deux filles de couleur, Julia Baptiste et Anna Philips, dans le voisinage du White Bridge, a été arrêté par les agents Walsh et Corcoran.

POLITIQUE.

Les nouvelles télégraphiques reçues des paroisses modifient chaque jour le tableau de vote. Hier matin, le *Picayune* donnait 389 voix à McEnery, et le *Times-Democrat* 405. Hier soir, l'*Item* lui en reconnaissait 378. Voici le tableau, aussi exact que possible, à la date d'hier soir:

M'ENERY.		ADAMS.	
Assumption	10	Acadia	5
Est Baton Rouge	10	Ascension	14
Caddo	3	Avoyelles	12
Caldwell	3	Bossier	21
Calcasieu	11	Caddo	21
Est Carroll	13	Claiborne	12
Ouest Carroll	2	DeSoto	9
Catahoula	5	Iberville	9
Concordia	21	Jackson	5
Ouest Feliciana	10	Lafayette	9
Grant	3	Lincoln	6
Iberia	10	Livingston	4
Jefferson	4	Morehouse	8
Lafourche	14	Natchitoches	17
Madison	18	Plaquemines	5
Orléans	139	Rapides	23
Ouachita	15	Red River	8
Pointe-Coupée	10	Sabine	7
Richland	6	Ste-Hélène	4
St-Bernard	5	St-Landry	20
St-Charles	1	Union	12
St James	4	Webster	8
St-John	3		
St-Martin	6		
Ste-Marie	14		
St-Tammany	5		
Tangipahoa	6		
Tensas	23		
Terrebonne	8		
Vermillion	8		
Total	390	Total	242

Le vote de Ste-Marie est contesté; celui d'Est Feliciana ne sera donné ni à McEnery ni à Adams.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

MESSAGE ANNUEL
—DU—
Président des Etats-Unis.

Le télégraphe nous transmet un monceau de feuillets énormes contenant le Message annuel que M. Harrison vient d'adresser à la Chambre des Représentants et au Sénat des Etats-Unis. Il nous serait physiquement impossible de traduire les 16,800 mots que renferme ce document.

Pareille publication est aisée pour nos confrères de la presse américaine; mais il n'en va pas ainsi alors qu'il s'agit de faire passer cette longue revue officielle d'une langue dans une autre. Donc nous nous contenterons d'en détacher les traits capitaux, véritablement intéressants pour tous. Quant aux parties forcément élaguées par nous, elles paraîtront successivement dans l'analyse éditoriale que la rédaction de l'*Abeille* fera de cette longue pièce.

Le Président débute en disant que les rapports des divers Départements discutent toutes les questions présentes, réglées ou non réglées; que ces divers Départements se sont livrés à des négociations exceptionnellement nombreuses, et qu'entr'autres résultats diplomatiques il faut citer des conventions de réciprocité commerciale faites, de par la section 111 du bill du Tarif, avec la République du Brésil, avec l'Espagne pour ses possessions dans les Indes Occidentales et avec St-Domingue.

D'autres négociations du même genre, d'une vaste importance, ont été entamées, qui sont fort avancées, avec d'autres nations et il faut espérer qu'avant la fin de l'année elles aboutiront.

Le Président pense que par voie d'arbitrage tous les débats soulevés au sujet des pêcheries dans la mer Behring seront résolus favorablement, et il espère que cette voie d'arbitrage sera approuvée par le Congrès.

Des dispositions devraient être prises à l'effet de déterminer une ligne frontière entre le Canada et les Etats Unis.

Le Président regrette d'avoir à constater que jusqu'ici subsiste toujours le différend soulevé entre la Grande Bretagne et le Venezuela, au sujet de la frontière occidentale de la Guyane anglaise. L'intervention amicale des Etats-Unis n'a encore rien eu à cet effet.

—La loi passée par le dernier Congrès, pourvoyant à un système d'inspection de nos viandes destinées à l'exportation et conférant au Président le pouvoir d'exclure de nos ports les produits étrangers, dans le cas où les gouvernements étrangers nous atteindraient par une injuste législation, a fait un devoir, pour ce gouvernement, d'insister pour le rappel de pareille législation spécialement dirigée contre les viandes des Etats-Unis.

Il est heureux d'avoir à dire que l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, l'Autriche, la France, dans l'ordre ici indiqué, ont ouvert leurs ports à la viande de porc américaine inspectée.

L'exécution sommaire, à la Nouvelle Orléans, au mois de mars dernier de onze Italiens, par un rassemblement de citoyens a été un incident des plus déplorables, des plus condamnables.

Il n'est, cependant pas né d'une animosité générale contre la population Italienne, ni d'un manque de respect pour le gouvernement d'Italie, avec lequel nos relations étaient des plus amicales. La furie de cette foule avait été soulevée contre ces hommes, comme étant des complices présumés ou des accessoires dans l'affaire de l'assassinat d'un fonctionnaire de cette ville.

Je ne fais point cette allusion afin d'atténuer en rien cette violation de la loi, cet outrage à l'humanité, mais seulement en vue de sa relation avec les questions internationales qu'a fait naître l'événement.

Le ministre Italien représenta dès l'abord que plusieurs des victimes étaient sujets italiens, et demanda qu'il fût fait du châtiment des coupables et d'une indemnité en faveur des familles des dites victimes.

Il est à regretter que le ton pris en présentant ces réclamations n'ait pas été de nature à permettre de poursuivre une discussion des questions s'y rattachant; mais le fait peut être attribué justement à l'irritation, à l'indignation que ce drame avait soulevées.

Les vues de ce gouvernement relativement à ses obligations envers les étrangers domiciliés ici ont été complètement exposées dans la correspondance qui suivit, il y déclara sa formelle intention d'ouvrir une enquête à ce sujet, afin de déterminer s'il y avait des circonstances qui, d'après les règles de devoir que nous avions indiquées, préparaient une obligation pour les Etats Unis.

L'absence temporaire d'un ministre plénipotentiaire à Washington a retardé la marche de la dite correspondance; néanmoins il est indubitable que l'on arrivera à une solution amicale.

Quelques suggestions naissant de ce malheureux incident sont dignes de l'attention du Congrès.

C'est, je crois, de la compétence du Congrès de décréter que toutes atteintes portées aux droits acquis par traité aux étrangers domiciliés sur le sol des Etats-Unis, devront être jugées par les cours fédérales. Tel n'est pas le cas actuel;

La guerre civile au Chili, commencée au mois de janvier dernier, s'est prolongée jusqu'au 28 août, date à laquelle les forces congressionnelles ont opéré un débarquement près de Valparaiso, et, après des combats sanglants, ont emporté cette ville.

Le Président Balmaceda reconnut immédiatement que sa cause était perdue et vite un gouvernement provisoire fut établi par le parti victorieux.

Vite aussi notre ministre fut chargé de reconnaître ce gouvernement et d'entrer en relations avec lui le plus promptement possible, dès que son existence de gouvernement *de facto* serait démontrée. Ce qui fut fait.

Pendant cette guerre civile on demanda fréquemment à ce gouvernement de reconnaître les insurgés comme belligérants et d'accorder audience à leurs représentants. Ce qui fut refusé.

Le navire *Itata*, armé en guerre, commandé par un officier de la flotte des insurgés, manœuvré par des matelots à lui, monté par des soldats, fut saisi, de par notre législation sur les devoirs de la neutralité, à San Diego, Californie, et commis à la garde d'un fonctionnaire judiciaire. Alors que celui-ci était à bord, le navire fut violemment enlevé à son contrôle et prit la mer.

Si évident était le bon droit des Etats-Unis aux yeux de la Junte du Parti Congressionnel, alors à Iquique, qu'avant l'arrivée de l'*Itata* à ce port, le secrétaire des relations étrangères du gouvernement provisoire adressa à l'amiral Brown, commandant la flotte des Etats-Unis, une communication, dont voici un extrait:

"Le gouvernement provisoire a appris par des cablegrammes de la Presse Associée que le transport *Itata*, détenu à San Diego, par ordre des Etats-Unis, pour avoir embarqué des munitions de guerre, et mis sous la garde d'un marshal, a quitté le port, en enlevant cet officier, lequel a été débarqué à un point près de la côte; après quoi le bâtiment a repris son voyage.

Si la nouvelle est exacte, ce gouvernement déplore la conduite de l'*Itata*, et comme preuve qu'il ne saurait donner contenance à aucune infraction de ce genre, au détriment des Etats-Unis, le soussigné profite des bonnes relations par lui toujours entretenues avec vous depuis votre arrivée en ce port, pour déclarer que, aussitôt que ce gouvernement aura l'*Itata* sous son contrôle il le mettra à la disposition du gouvernement des Etats-Unis, avec toutes les armes et munitions embarquées à San Diego.

Un procès intenté à la Cour de district des Etats Unis, pour le District Sud de la Californie, a eu récemment pour résultat une décision portant, entr'autres choses, que, le parti congressionnel n'ayant jamais été reconnu comme belligérant, les actes accomplis dans son intérêt ne sauraient être en violation de nos lois de neutralité.

De ce jugement les Etats-Unis ont appelé, non pas que la condamnation du navire soit une considération de la moindre importance, mais afin que nous sachions bien quelle est la situation actuelle de notre législation à cet égard. Si cette décision est juste il est évidemment nécessaire d'en venir à une révision, à un amendement.

Le gouvernement, continue le Président, a offert son intervention amicale, afin de ramener la paix au Chili; mais l'effort a été vain.

Depuis le début de la lutte jusqu'à sa conclusion nos officiers de marine, notre ministre à Santiago, ont reçu l'ordre d'observer la plus stricte neutralité. J'ai la conviction qu'il en a été ainsi.

M. Harrison pense que l'attitude des Etats Unis ne pouvait pas être autre; et il pense que si le Président actuel du Chili, M. Montt, se trouvait en présence d'une révolte contre son autorité, il désirerait que les Etats Unis observassent la même attitude qu'au cours de la dernière guerre civile.

Au cours de celle là nulle plainte ne fut jamais portée contre la conduite officielle de notre ministre ou de nos officiers de marine, et il est fâcheux que beaucoup de nos propres nationaux aient prêté l'oreille à des plaintes, à des accusations non officielles et qui sont nées d'individus ayant intérêt à troubler les bonnes relations des Etats-Unis et du Chili.

La chute du gouvernement de Balmaceda a créé une situation malheureusement trop fréquente dans l'histoire de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Il est résulté de cette chute que lui-même et nombre de ses conseillers, de ses fonctionnaires ont dû fuir pour sauver leur vie; ils ont fait appel aux officiers commandant les navires de guerre étrangers, alors dans le port de Valparaiso, ainsi qu'aux ministres étrangers résidant à Santiago. Ils en ont imploré asile et protection.

Cet asile leur a été généreusement accordé, d'après nos renseignements, par les navires de diverses puissances étrangères et dans diverses légations à Santiago. Ainsi que ses collègues, le ministre américain, agissant sous l'impulsion de l'humanité, a donc donné refuge aux personnages politiques que les poursuites mettaient en péril.

Je ne suis nullement disposé à donner des instructions à l'effet de livrer les personnes, encore sous la protection de la légation Américaine, à moins de garanties suffisantes. Jusqu'ici, la correspondance n'établit pas que le Chili ait le droit de s'en plaindre; cela serait en contradiction avec le passé.

Au moment la façon dont notre ministre était traité a amené une juste et ferme protestation; et il est heureux qu'on puisse dire que les choses ont pris une autre physionomie.

Le 16 octobre dernier il survenait à Valparaiso un événement si sérieux, si tragique, qu'il excita la juste colère de notre nation, et exigea de ce gouvernement une action prompte, énergique; de nombreux matelots du navire de guerre des Etats Unis *Baltimore*, alors mouillé à Valparaiso, et se trouvant à terre, en permission, furent assaillis par des hommes armés, et le fait se reproduisit simultanément, sur divers points de la ville.

Un sous officier fut tué sur le coup et sept ou huit sérieusement blessés; l'un de ceux là est mort depuis.

Si brutale, si sauvage fut l'attaque que plusieurs de nos matelots reçurent plus de deux blessures et l'un d'eux fut frappé de huit coups de poignard.

Une enquête de l'affaire fut promptement instituée par un conseil d'officiers du *Baltimore*, et il est établi par leur rapport que ces attaques ont eu lieu sans aucune provocation, et que nos hommes étaient tranquilles, ne troublaient en rien l'ordre.

Etabli aussi que divers membres de la police de Valparaiso ont pris part à cette agression; qu'ils ont fait usage de leurs armes, avec résultat fatal, et que quelques autres, appuyés de citoyens bien intentionnés, ont tenté de protéger nos nationaux.

On arrêta trente-six de nos matelots, et quelques-uns de ceux-ci, sur la route de la prison, furent cruellement battus ou maltraités.

Le fait que tous furent libérés, qu'aucune charge criminelle ne fut portée contre aucun d'eux, prouve d'une façon concluante, qu'ils étaient innocents de tout bris de paix quelconque.

Autant que je puis m'en rapporter à mes informations, ces actes sanguinaires ont été le résultat non pas d'une haine contre ces hommes, mais d'une haine contre les Etats Unis, dont ils portaient l'uniforme.

L'attention du gouvernement chilien fut immédiatement appelée sur cette affaire. Il est regrettable que le secrétaire des affaires étrangères du gouvernement provisoire ait pris, dans sa réponse, un ton arrogant.

A sa note aucune réplique n'a été faite encore. Le gouvernement attend actuellement le résultat d'une enquête qui a été conduite par la Cour criminelle de Valparaiso. On rapporte, mais non officiellement, que la dite enquête est à peu près achevée, et que l'impression est que l'issue en sera vite communiquée à ce gouvernement, et qu'une réponse satisfaisante sera bientôt faite à la Note par laquelle nous avions appelé l'attention du Chili sur cet événement.

Que si notre attente était trompée en cela, ou s'il survenait de nouveaux délais injustifiables, j'appellerais de nouveau, par un message spécial, l'action du Congrès sur cette affaire, afin qu'il agisse selon les nécessités de la situation. La correspondance entière avec le gouvernement chilien sera sous peu transmise au Congrès.

Le Président après avoir dit qu'il insistera toujours pour que le gouvernement chinois garantisse la protection des américains résidant en Chine, et rappelle le refus, par la Chine, de recevoir M. Blair comme ministre américain, parce que celui-ci, étant membre du Sénat des Etats-Unis, a appuyé la législation contre l'immigration chinoise.

Je me suis vu, dit le Président, obligé de faire observer au gouvernement chinois l'intenabilité d'une position qui paraît être aussi hostile à l'acceptation de notre législation, qu'à l'acceptation de M. Blair, en sa qualité officielle.

Le Président est d'avis qu'il est désirable que toutes facilités soient données à l'exhibition chinoise au Columbian Exposition. Il faudra donc revoir la législation à l'endroit de la dite immigration, de façon à autoriser une admission temporaire.

—Les droits d'auteurs, d'invention, internationaux ont été garantis, conformément à l'Acte du 3 mars 1891, à la Belgique, à la France, à la Grande Bretagne, et aux possessions anglaises, à la Suisse, dont les lois permettent à nos

...sur ces mêmes nations. Avec l'Allemagne aussi a été négociée une convention de même nature.

—Ici un exposé de la situation financière dont on trouvera détails et chiffres dans le texte même du Message, ainsi que des considérations sur la *Silver question*, sujet que beaucoup, et pour cause, voudraient mettre en avant pendant la prochaine campagne présidentielle, afin de détourner l'attention des masses de la question du Tarif qui, quoi qu'on fasse, sera le pivot de cette campagne.

M. Harrison recommande le rapport du Secrétaire de la guerre et déclare qu'on y a fait vaste et intelligente besogne. Il recommande l'adoption de la poudre sans fumée; d'une carabine moderne égalant en portée, précision et rapidité de tir toute arme connue.

—M. Harrison fait force éloges du Département des Postes et de son intime M. Wannamaker. Les petites caresses entretiennent l'amitié.

Le Président recommande que la distribution gratuite des lettres, etc., etc., soit étendue à toute ville ayant 6,000 âmes.

En passant félicitons M. Harrison de sa nature si facile à accommoder. Loin va son optimisme, n'est-ce pas? puisqu'il trouve que tout va pour le mieux dans le meilleur des départements de la Poste.

Ouf! passons.

—Le message nous apprend que 24 navires de guerre, toutes classes, sont actuellement en construction dans les chantiers nationaux et privés. Les vaisseaux en construction aussi, mais de beaucoup plus vaste importance seront achevés dans un an environ.

Ici quelques feuillets relatifs au département de l'intérieur et que l'opérateur nous envoie absolument illisibles. Le feu purifie tout, dit-on; au feu nous les jetons.

Le Message expose que la création d'une inspection rigide de nos viandes de bœuf et de porc destinées à exportation, a été la base du succès que nous avons obtenu, dans nos efforts pour faire rappeler les restrictions dont étaient frappés ces produits, depuis dix ans, par les gouvernements de l'Europe. Ce succès a causé une satisfaction générale; le public s'en réjouit autant que les éleveurs, les fermiers.

La récolte des grains de cette année est la plus grande que connaisse notre histoire; elle est de 50 pour cent de plus que celle de l'année dernière.

Pendant ces derniers douze mois le nombre d'employés de chemins de fer tués s'est élevé à 2,451 et celui des blessés à 22,390; cruel et inutile sacrifice. M. Harrison voudrait du Congrès un Acte, imposant aux chemins de fer une protection plus sérieuse des voyageurs.

Après un petit plaidoyer, peu probant, d'ailleurs, en faveur du bill McKinley—vous êtes orfèvre, M. Josse!—après avoir parlé d'un nouveau mode de votation présidentielle et sénatoriale; après avoir indiqué, en passant, certains sujets d'intérêt public, M. Benjamin Harrison termine son message en déclarant que la nation est, plus que jamais, unie, et que jamais le sentiment national n'eût plus d'intensité aux Etats Unis.

Jamais ne fut aussi vaste, selon l'hôte actuel de la Maison Blanche, le champ qui s'offre à nous présentement. Une mission importante par son influence sur notre nation et sur le monde tout entier, nous est confiée pour une courte période, et il ne faut pas que nous faiblissions dans l'accomplissement du premier de nos devoirs: la protection de l'influence libre égale du peuple dans le choix des fonctionnaires publics et dans le contrôle des affaires publiques.

Et nunc erudimini, lectores.

FRANCE.

M. Constans est atteint de la grippe.

Paris, 9 décembre—M. Constans, ministre de l'intérieur, est atteint de la grippe.

L'ambassadeur de Russie en France a la grippe.

Paris, 9 décembre—Le baron Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France a une légère attaque de grippe. Sa femme vient d'avoir aussi la maladie.

La France et le Brésil.

Paris, 9 décembre—Un différend très sérieux s'est élevé entre le gouvernement français et le Brésil et des mesures ont été prises pour régler cette question.

Le gouvernement français dit que pendant les troubles survenus après que le Président Fonseca eût dissout le congrès brésilien et assumé la dictature, douze français furent tués à Rio Janeiro par les agents de Fonseca.

Le consul Français a reçu des instructions de son gouvernement de demander une réparation au Brésil pour le meurtre des dits français.

Rente française.

Paris, 9 décembre.—La trois pour cent est coté à 97 francs 87 1/2 centimes.

Funérailles de Dom Pedro.

Paris, 9 décembre—Le gouvernement français ayant décidé de faire des funérailles royales à l'ex empereur du Brésil, il y avait quatre régiments d'infanterie et un régiment de cuirassiers échelonnés place de la Madeleine.

La mort de Dom Pedro a causé des regrets universels. Peu de temps avant l'heure fixée pour la grand'messe de requiem, on a fermé les portes de l'église et seuls les membres de la famille du défunt ainsi que ceux qui avaient des billets d'invitation pouvaient entrer.

L'église était tendue de noir. Un immense catafalque avait été érigé dans la grande nef de l'église, sur lequel était le cercueil renfermant les restes de l'ex-empereur. Sur la plaque du cercueil était une inscription latine composée par l'abbé David, membre de l'Institut Français et un ami intime de Dom Pedro.

La princesse Isabelle, fille de celui-ci et ex-princesse impériale du Brésil et son mari, le comte d'Eu, étaient assis à la droite de la bière.

Ils étaient accompagnés de leurs trois fils.

Près d'eux étaient le prince et la princesse de Joinville, le prince Louis Philippe de Bourbon, le duc de Penthièvre, le duc de Chartres, le duc d'Aumale et le duc de Nemours.

Tous les diplomates actuellement à Paris étaient présents et occupaient des sièges à la droite du cercueil.

Le président Carnot était représenté au service funèbre par le général Brugère.

Dom Pedro était membre de l'Institut français et les membres de celui-ci étaient là en corps.

Les principaux résidents brésiliens à Paris étaient assis à la main droite dans l'église. A la gauche du cercueil étaient assises l'ex-reine Isabelle d'Espagne, la duchesse de Chartres, la comtesse Trapani et l'infante d'Espagne.

Le ministre du Brésil et un grand nombre d'autres dignitaires de ce pays entouraient le catafalque.

L'archevêque de Paris a présidé aux cérémonies religieuses qui ont été solennelles et imposantes. Les solis étaient chantés par les artistes du Grand Opéra de Paris.

Après la grand'messe, le cercueil a été porté dans le corbillard qui attendait à l'entrée de l'église. Tout le monde s'est découvert lorsque le cercueil est sorti de celle-ci; les troupes présentèrent les armes.

Le corbillard qui a transporté les restes à la gare, est le même qui a transporté les corps du duc de Morny et du président Thiers.

Il était traîné par 8 chevaux et chaque cheval était conduit par un laquais portant des insignes de deuil.

Seize personnages marquants du Brésil agissaient comme porteurs. Deux wagons remplis de fleurs et de couronnes précédaient le corbillard. Derrière celui-ci se trouvaient nombre d'officiers portant sur des coussins en velours les décorations et les ordres de l'ex empereur.

Ensuite venaient dix voitures dans lesquelles se trouvaient les parents de Dom Pedro, puis un grand nombre de brésiliens à pied.

Après venaient huit régiments de cavalerie et d'infanterie et une batterie d'artillerie, qui ont accompagné les restes de l'église de la Madeleine jusqu'à la gare du chemin de fer.

Sur tout le parcours de la route il y avait une foule considérable.

Malgré la quantité de fleurs envoyées il n'y avait sur le cercueil qu'une couronne d'immortelles envoyée par la reine d'Angleterre.

Quand le cortège funèbre est arrivé à la gare les troupes qui ont suivi le corbillard de l'église de la Madeleine ont défilé devant celui-ci.

On porta ensuite le cercueil dans un wagon qui était drapé de noir et transformé en chapelle.

Les amis et les parents du défunt ont pris place sur le train qui est parti peu de temps après pour Lisbonne, où les restes seront inhumés dans le caveau de famille.

Le Sénat français.

Paris, 9 décembre—Aujourd'hui au sénat, M. Dides, qui est un ecclésiastique protestant, a interpellé le gouvernement sur l'attitude des évêques catholiques.

Il a décrit les évêques comme attaquant les lois de la République et tra-

...toutes les obligations du concordat.

Il est plus que temps, a-t-il dit, que le gouvernement mette un terme à pareille anarchie.

M. de Freycinet, premier ministre a dit que l'attitude de certains évêques était vraiment insupportable. Le gouvernement ne permettra jamais qu'on dise que les prélats ne sont pas sous l'autorité de l'exécutif dans les questions temporelles.

Les évêques sont sujets aux lois de l'Etat et doivent obéir à celles-ci. Si la séparation de l'église et de l'état devient nécessaire, ce sera la faute du clergé lui même.

Par 211 voix contre 57, le Sénat a adopté un ordre du jour disant que le gouvernement profitera de son droit pour forcer le clergé à respecter la république et à se soumettre aux lois.

Le correspondant du Standard à Vienne et le Zollverein.

Londres, 9 décembre—Le correspondant du *Standard* à Vienne écrit:

"Ici le public considère le Zollverein avec moins d'enthousiasme que la presse. On reconnaît que l'Italie profitera beaucoup plus de cet arrangement que l'Allemagne et la Hongrie.

Un des principaux journaux hongrois se vante que la Hongrie reprendra la position qu'elle occupait avant que l'Amérique ne rivalisât avec elle et redeviendra le grenier d'Europe.

Société médicale de Berlin.

Berlin, 9 décembre—Hier, à une assemblée de la Société médicale de Berlin, présidée par le professeur Gerhardt, l'épidémie de grippe qui sévit actuellement a été discutée.

Il a été démontré par les rapports obtenus dans les hôpitaux que l'épidémie actuelle a un caractère plus bénin que celle de 1889.

La grippe en Russie.

St-Pétersbourg, 9 décembre—Plusieurs cas de grippe qui ont eu un résultat fatal ont été constatés en cette ville.

Bruit démenti.

Londres, 9 décembre—Le *Times*, dans son numéro de ce matin, fait ressortir une communication officielle de l'ambassade turque en cette ville, niant énergiquement un rapport envoyé par l'agence de nouvelles Dalziel, qui dit qu'un complot contre le gouvernement turc a été découvert à Constantinople, et que plusieurs officiers ont été arrêtés sous l'accusation de complicité dans la révolte alléguée.

Une communication de l'ambassade dit distinctement et avec autorité, qu'aucune révolte n'a été découverte et aucune arrestation faite.

Craintes de troubles à Rangoon.

Londres, 9 décembre—La nouvelle a été reçue ici de Rangoon, une ville de l'Inde et la capitale du Burmah anglais, qu'on appréhende des troubles sérieux et que les autorités ont envoyé des renforts de Bhamo, ville burmane située à 40 milles à l'ouest de la frontière chinoise, au poste anglais.

Le récent tremblement de terre au Japon.—Le Prof. Briggs.

San Francisco, 9 décembre—Le Prof Horace Briggs est arrivé du Japon en cette ville, en route pour la ville où il réside. Il se trouvait à Yokohama lors du terrible tremblement de terre; il s'est rendu immédiatement à Negoya et Gifu, où les secousses ont été plus violentes.

Après avoir décrit les scènes qui ont déjà été publiées, le Prof Briggs dit: "Sous les ruines de la poste de Nagoya, qui était la seule bâtisse en briques dans la ville, vingt commis de poste ont été ensevelis. Ces malheureux assortissaient la malle du matin quand l'édifice a croulé, les ensevelissant tous."

Le Prof. Briggs a ajouté: "Je crois que ce tremblement de terre sera connu comme un des plus terribles qu'on ait vu pendant l'ère chrétienne."

Le pape envoie un télégramme de condoléances à la comtesse d'Eu.

Rome, 9 décembre—Le Pape a envoyé à la comtesse d'Eu un long télégramme de condoléances sur la mort de son père Dom Pedro, ex-empereur du Brésil.

La fête de St-George.

St-Pétersbourg, 9 décembre—Hier était la fête de St George et celle-ci a été généralement observée dans tout l'empire.

La famille impériale a pris part à celle-ci, et au cours d'un banquet donné en l'honneur de ce jour, le Czar a prononcé une courte allocution dans laquelle il a fait allusion à la situation générale des affaires qui existe actuellement.

Sa Majesté a déclaré qu'elle éprouvait une grande satisfaction de voir la paix en Europe.

La grippe à Berlin.

Berlin, 9 décembre—On peut se faire une idée des ravages causés par la grippe en cette ville en lisant un article qui a paru dans le *Medizinisch Wochenschrift*.

Cette autorité médicale dit que dans le courant de la semaine dernière on a constaté quarante mille cas de grippe à Berlin. Le nombre de décès n'est pas très élevé, mais trente des cas rapportés ont eu un résultat fatal.

Les résidents de Hamburg sont frappés de panique de voir le fléau se propager dans la ville. L'épidémie a un caractère virulent à Hambourg. Les statistiques publiées indiquent que la mortalité durant la semaine qui vient de s'écouler, a été de 280 au-dessus de la moyenne. Cette grande augmentation dans la mortalité, est due entièrement à la grippe et aux complications qui surviennent ensuite.

Le même journal cite comme un fait curieux au sujet de la maladie en France, que sur divers points du pays les écoles et les casernes sont exemptées des ravages de la grippe, et que les résidences privées sont infectées par la maladie.

Nouvelles chiliennes.

Londres, 9 décembre—Aujourd'hui le *Times* publie des dépêches de son correspondant à Santiago de Chili, disant que les notes insultantes écrites au gouvernement par M. Egan, ministre des Etats Unis au Chili, et les télégrammes de celui-ci à son gouvernement, ont eu pour effet qu'une proposition a été faite au Chili d'abolir sa légation à Washington. Cette proposition a été discutée hier par la session de la Chambre des représentants, et une discussion très animée a eu lieu sur la question.

Le gouvernement a refusé d'appuyer la proposition et quand la question a été votée ceux qui étaient en faveur de rappeler le ministre chilien aux Etats Unis et d'abolir la légation à Washington ont été battus.

Le gouvernement a combattu activement la dite proposition.

Elections.

Christiania, 9 décembre—Les élections pour les membres du parlement norwégien ont eu pour résultat une grande victoire pour le parti libéral radical de la gauche. Sur 114 membres il y aura 23 membres de la gauche, 37 membres de la droite et 14 autres.

On ne croit pas que ce résultat modifiera beaucoup la politique actuelle suivie par le premier ministre M. Steen, dont le programme s'accorde généralement avec celui de la gauche.

Mort du ténor Brown.

Dublin, 9 décembre—M. Brown, le ténor qui a été trouvé coupable de complicité dans le soulèvement de 1877, et qui fut ensuite amnistié, est mort aujourd'hui.

Tremblement de terre.

Rome, 9 décembre—Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie aujourd'hui à Citta di Castello.

Reichstag.

Berlin, 9 décembre—M. Von Letovow, président du Reichstag, a soumis aujourd'hui à la Chambre, la décision du gouvernement fixant aujourd'hui comme étant la date pour discuter la question relative à la ratification des nouveaux traités commerciaux entre l'Allemagne et l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie et l'Allemagne et la Belgique.

Incendie.

Louisville, Ky., 9 décembre—Un incendie a éclaté de bonne heure ce matin et détruit presque un bloc de maisons. La perte est évaluée à $400,000. Seize personnes ont péri, dit-on, dans les flammes. Le feu a commencé dans la bâtisse occupée par la "Boone Paper Co."

Nouvelles de la Chine.

New York, 9 décembre—Le *North China Herald* du 16 octobre reçu en cette ville rapporte que les émeutiers manchus à Chinkiang, dix sept en tout, ont été transférés à bord de la cannonière Fa-on-to-Nanking, où ils ont été jugés par Ho Tootal Line le préfet Li et le sous préfet manchu Win Ling. Le principal prisonnier était un nommé Lieu Yin.

Londres, 9 décembre—Une dépêche a été reçue aujourd'hui à la légation chinoise disant, que les rebelles dans le Nord de la Chine ont eu un autre engagement avec les troupes impériales, et que ceux là ont été mis en déroute complète.

La dépêche ajoute, que les troupes du gouvernement poursuivent les rebelles et l'on pense que dans quelques jours ceux-ci seront complètement annihilés.

M. E. E. Meridith.

Alexandrie, Va, 9 décembre — M. E. E. Meredith, démocrate, a été élu aujourd'hui au Congrès par plus de 4000 voix de majorité pour succéder au général Lee.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 9 décembre—Immédiatement après la lecture du journal, M. Sherman, du comité conjoint chargé de se rendre auprès du Président des Etats Unis et d'informer celui ci que le Congrès est prêt à recevoir toutes communications qu'il pourrait faire, a rapporté que le dit comité a rempli sa mission et a été informé que le Président enverrait une communication écrite.

Dix minutes après, le message annuel du président a été présenté par M. Prudens, un des secrétaires de celui-ci, et a été lu au Sénat par le secrétaire McCook.

Le sénat après la lecture du message s'ajourne à demain.

Chambre.

Washington, D. C., 9 décembre—Le comité a informé l'Orateur qu'il avait fait savoir au Président que la Chambre était prête à recevoir toutes communications qu'il voudrait transmettre.

Le Président a fait savoir aussi à la Chambre qu'il enverrait une communication écrite à celle ci.

Un recès de 15 minutes est alors pris par la Chambre.

Le secrétaire Foster.

Washington, D. C., 9 décembre—Le Dr Hamilton a déclaré ce matin que l'état du secrétaire Foster s'est amélioré.

Le remède favori des dames.—La Creole Female Tonic donne des forces, de la vigueur au système. Il est précieux pour les mères qui allaitent et il est inappréciable pour toutes les affections d'entrailles, les défaillances, la débilité, les irrégularités. C'est le grand ami de la femme et devrait trouver place dans toutes les demeures.

Les Scrofules, cette infection du système si redoutée, trouvent dans la Salsepareille d'Ayer une guérison radicale.

POUR RECONNAITRE LA MORT.—LETTRE D'UN MÉDECIN FRANÇAIS.—Le *Journal de Fécamp*, France, a reçu, de M. le docteur Honel, de Goderville, l'intéressante communication suivante:

"Goderville, 19 novembre 1891.

"Monsieur le rédacteur,

"Mercredi, je lisais dans un journal de Rouen un article intitulé: *Inhumations précipitées*.

"On citait, à ce sujet, le cas récent d'une jeune femme qui a été ensevelie vivante. On faisait également allusion au cardinal Donnet, qui, lorsqu'il était simple prêtre, fut mis en bière, mais eut la chance de se réveiller dans l'église au moment où l'on célébrait son service funèbre.

"Pour obvier à de pareils accidents, M. le docteur Paul Levasseur, de Rouen, a démontré le moyen de reconnaître la mort apparente en appliquant une ventouse scarifiée sur la peau. Si le sang est coagulable, dit il, c'est que la personne n'est pas morte. C'est, en effet, un moyen très simple à employer, lorsque l'on est appelé pour constater un décès. Mais il en est un autre, selon moi, encore plus facile, parce qu'il est à la portée du *pauvre* comme du *riche*.

"Le voici: allumez une chandelle, mettez un instant sur la flamme un des doigts de la personne que l'on croit décédée. Il survient aussitôt un léger boursoufflement. Si ce boursoufflement éclate, on peut à coup sûr diagnostiquer la mort, mais si au contraire il se forme une petite pustule contenant un peu de sérosité ou liquide, c'est que la vie n'est pas entièrement éteinte."

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8.10am	Memphis and Kansas City Fast Train 5.00pm
Vicksburg Ex 5.25pm	Vicksburg Ex. 8.10am
Baton Rouge accommodation 10.05am	Baton Rouge accommodation 3.45pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:45am	No 4 Fast Ex. 7.45am
No 7 Coast Acc. 9.05am	No 6 Lim. Ex. 7.30pm
No 1 Lim. Ex. 4:45pm	No 8 Coast Acc. 3:45pm
No 5 Fast Ex. 7:20pm	No 2 Fast Mail 8.25pm

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger 7.20pm	Passenger 7.00am
Chicago and St Louis mail 8.25am	Chicago and St Louis mail 8.00pm
Chic. limited 7.30pm	Chic. limited 12:01pm
M. & K. C. ex 8:25am	M. & K. C. ex 6:00pm
Accommodation 9.15am	Accommodation 5:00pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7.00pm	No 51 California Express 8.15am
Local 10.05am	Local 3.50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico Express 7:20am	Mexico Express 8.00am
California Ex. 11:20am	California Ex. 5.00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 7.30pm	No 6 Fastline 8.45am
No 5 Fastline 7.00am	No 2 Limited 5.00pm

EAST LOUISIANA RAILROAD,

Dimanche.

No 9 7.45pm	No 10 8.10am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 8.30am	No 8 5.30pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte la Hache 9.00am	Pte la Hache 7.00am
4.35pm	5.00pm
Shell Beach 3:40pm	Shell Beach 10:00am

Dimanche.

Shell Beach 9.00am	Shell Beach 4.00pm
Pte la Hache 8.10pm	Pte la Hache 4.00pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9.00am	Alger 4.20pm

Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger 3:45pm	Alger 8.00am

Dimanche seulement.

Alger 7.05pm	Alger 8.00am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouvent également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes. On demande que tous les capitaines fassent parvenir au Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui pourront leur être très utiles. Nous les donnons, pour plus de précision, dans le texte anglais.

BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1891.

Avis aux Capitaines de Navires.

Obstructions dangereuses à la navigation le long des côtes:

Off Pollock Rip, in 4 1/2 fathoms of water, with 3 fathoms over the wreck. Sunken schooner *Florence Newell*, with masts standing. Marked by a black spar buoy. Bearings (magnetic): Pollock Rip lightship, N by E 1/2 E; Nantucket (Great Point) lighthouse, S W 1/8 W; Monomoy Point lighthouse, N W 1/8 W. Oct 21.

In Butlers Hole, Nantucket Sound: Sunken schooner in 8 1/2 fathoms of water. Marked by a wreck buoy, 2d-class nun. Bearings (magnetic): Monomoy Point lighthouse, N N E 3/4 E; Nantucket (Great Point) lighthouse S W 1/8 W; Handkerchief lightship, W S W 1/8 W. Oct 29.

Off Nantucket New South Shoal lightship (bearings not known): Sunken schooner with topmasts out of water. Oct 23.

Barnegat light, W S W, about 26 miles: Broken topmast standing outright, probably attached to a sunken wreck. Nov 26.

Absecon light, W 1/2 S, 16 miles: Stump of mast and gaff, both probably attached to a sunken wreck. Sept 22.

Absecon light W by N, 11 3/4 miles. Broken topmast and end of boom 5 feet out of water; probably attached to a sunken wreck. Sept 25.

Cohansey light, E 1/4 N; Bombay Hook light NW by W 3/4 W; Ship John Shoal light, SE 1/4 S, about 2 3/4 miles (bearings magnetic): Sunken steam barge *A J Miller*, cargo of stone, in 39 feet of water; marked by a 2d-class iron ice-buoy, red and black horizontal stripes. Oct 10.

Hog Island light, NW by W, 4.2 miles; Cobb Island Life-saving Station, W SW 1/4 W (bearings magnetic): Sunken schooner *Harvey W Anderson*, masts showing above water, marked by a 2d-class can-buoy, red and black horizontal stripes, in 48 feet of water. The wreck is just to westward of the buoy, and is a dangerous obstruction to small vessels near the coast. Nov 2.

Lat 33° 48', lon 77°, in 22 fathoms: Sunken wreck, one spar showing above water, yard arms just visible under water. Oct 28.

W. S. HUGHES,
Lieut. U. S. N.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1891.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 m
Donaldsonville—ASSUMPTION, à 12 m
Donaldsonville—ALICE LEBLANC, à 12 m
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Lakeport—PARGOUD, à 5 p m

VENDREDI, 11 DECEMBRE 1891.

Plaquemine—BELLE OF THE COAST, à 5 p m
Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 m
Port Barrow—G. W. SENTELL, à 12 m
Donaldsonville—LAFOURCHE, à 12 m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m

Fleuve et rivières.

Memphis, 9 déc.—Le fleuve a 9 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et frais. Pas d'arrivages ni de départs.

Louisville, 9 décembre—La rivière monte—8 pieds 6 pouces aux chutes; 8 pieds 6 pouces dans le canal. Temps clair et agréable.

Passes.

Port Eads, 9 décembre, 6 p m.—Vent du nord-est. Arrivés, hier soir, steamship anglais Remembrance, capitaine Wilkinson, de Sunderland, sur lest; steamship norvégien Jarl, capitaine Helsein, de Bocas del Toro; hier soir, steamship Rover, capitaine Hardie, de Jamaïque; goëlette anglaise Royalist, capitaine Clarke, d'Utilla.

Départs, steamships Isleworth et Ozenheim pour Havre.

Marchés.

Paris, 9 déc.—Rentes trois pour cent 97 francs 87 1/2c.

Londres, 9 décembre, 4 p m—Consols à la clôture 95 5/16 au comptant et 95 1/2 à terme.

Havane, 9 déc.—Or espagnol 234 3/4 à 235. Change stable—sur les Etats-Unis, courte vue, or, 10 3/4 à 11 de prime; sur Londres, 20 1/4 à 20 1/2 de prime. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 8 DÉCEMBRE 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Breakwater, Clark, Puerto Cortez, via Bélize et Livingston.
Navire (am) Cora, Hay, Havre.
Navire (am) Levi S Andrews, Love, Boston.
Steamship (ang) Counsellor, Jones, Liverpool.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West, via Punta Gorda et Port Tampa.

ARRIVÉS

Navire (norv) Fredrick Stang, Olsen, Pascagoula, sur lest.
Navire (ang) Stephan, Kuhlmann, Brême.
Barque (ital) Domenico Lanata, Schiaffino, Anvers, via Portland, sur lest.
Steamship (ang) Remembrance, Wilkinson, Sunderland, sur lest.
Steamship (norv) Jarl, Helsein, Bocas del Toro.
Steamship (am) Rover, Hardie, Saint Ann's Bay.

BATEAUX A VAPEUR

G W Sentell, Lagrone, Donaldsonville.
Paul Tulane, Libano, Devall.
Lafourche, Charlet, Donaldsonville.
Alvin, Koune, Bas du fleuve.
New Mattie, Comstock, Bayou Goula.
Mabel Comeaux, Comeaux, Armant Plant.
Joe Webre, Kotaru, Bayou Barataria.

EXPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Breakwater—45,000 pieds bois de charpente.

HAVRE—par navire Cora—4077 balles coton 4000 douves.

LIVERPOOL — par steamship Counsellor—4000 balles coton 802 blocs coton 15,000 boisseaux blé en grenier 10,000 boisseaux maïs en grenier 2900 saumons lingots plomb.

IMPORTATIONS.

HAVANE—par steamship Hutchinson—59 balles tabac en feuilles 49,050 cigares 10,000 colis cigarettes 103 barils ananas 6 barils bananes 2 barils oranges.

PORT ANTONIO, JE.—par steamship Rover—16,747 régimes figues bananes 11,842 cocos.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer G W Sentell -120 boucts sucre 851 barils sucre 480 barils melasse et fret assorti.

DEVALL par steamer Paul Tulane—164 balles coton 322 sacs graine coton 261 boucts sucre 1846 barils sucre 998 barils melasse et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Lafourche—151 boucts sucre 1761 barils sucre 726 barils melasse et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin —904 barils sucre 121 barils melasse 7 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer New Mattie —41 boucts sucre 425 barils sucre 480 barils melasse et fret assorti.

ARMANT PLANT—par steamer Mabel Comeaux—252 boucts sucre 715 barils sucre 524 barils melasse et fret assorti.

BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—271 sacs riz brut.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—163 barils sucre 18 sacs riz brut et fret assorti.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—348 barils sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 3033 balles coton 8 sacs coton en graine 40 balles d'aves coton 1 wagons graine coton 43 boucts sucre 5847 barils sucre 511 barils melasse 3003 sacs riz brut 1 wagon riz et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1593 balles coton 1 wagons graine coton 1056 sacs farine graine coton 387 sacs tourteaux 23 boucts sucre 643 barils sucre 152 barils melasse 34 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.—2063 balles coton 4 wagons graine coton 1180 sacs farine graine coton 142 barils sucre 158 barils melasse et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—397 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—2060 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Betts.....parti 2 déc
Steamship Algiers, Brown.....parti 4 déc
Steamship Louisiana, Gager.....parti 5 déc
Steamship Excelsior, Higgins.....parti 5 déc
Steamship Belgravia, Laird.....parti 4 déc
Steamship El Sol, Hawthorn.....parti 7 déc
Steamship Seneca, Stevens.....parti 8 déc
Steamship Chalmette, Perry.....parti 9 déc

DELAWARE BREAKWATER.

Steamship Cassopedia, Quiller.....parti 2 déc

NEWPORT.

Steamship Baddam.....parti 19 nov

LIVERPOOL.

Steamship Explorer, Jones.....parti 6 nov
Steamship Professor, Platt.....parti 6 nov
Steamship Darien, Lawson.....parti 7 nov
Steamship Black Prince, Davies.....parti 7 nov
Steamship Costa Rican, Alexander.....parti 7 nov
Steamship Floridian, Sandry.....parti 14 nov
Steamship Discoverer, Adelsand.....parti 14 nov
Steamship Cuban.....parti 20 nov
Steamship Astronomer, Wallace.....parti 21 nov
Steamship Caxton, Ohls.....parti 26 nov
Steamship Ambria.....parti 26 nov
Steamship Bernard Hall, Edwards.....parti 18 nov
Steamship Louisianian, Wrake.....parti 3 déc
Steamship Governor, James.....parti 3 déc
Steamship Grecian, Gallan.....parti 23 nov
Steamship West Indian, Daniel.....parti 23 nov
Steamship American, Millar.....parti 25 nov

SHIELDS ANG.

Steamship Straits of Gibraltar, Coull.....parti 25 nov
Steamship Excelsior, Cunningham.....parti 26 nov
Steamship Chillan, Kinre.....parti 24 nov
Steamship Dracona, Howick.....parti 1 déc

HULL ANG.

Steamship Cedar Branch.....parti 22 nov

GREENOCK.

Steamship Stalheim, Hansen.....parti 17 nov

SWANSEA.

Steamship Coringa, Wolf.....parti 5 nov
Steamship Erl King, Crocker.....parti 26 nov
Steamship Belgravia, Robertson.....parti 4 déc

LONDRES.

Steamship European, James.....parti 18 nov
Steamship Port Jackson.....parti 28 nov

BREME.

Steamship European, James.....parti 12 nov

HAVRE.

Steamship Paris, Chevalier.....parti 3 oct
Steamship Marseille Molière.....parti 14 nov

ANVERS.

Barque Alfa, Molfredo.....partie 22 oct
Steamship Marseille Molière.....parti 14 nov
Steamship Havre, Grenollion.....parti 2 nov
Steamship Dupuy de Lôme Deckel.....parti 30 nov

BORDEAUX.

Steamship Havre, Grenollion.....parti 16 nov

ROCHEFORT.

Barque Trente, Mastellano.....partie 9 nov

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Driffield, Haller.....parti 16 nov

GENES.

Barque Navigatore, DiGenaro.....partie 7 nov

MARSEILLE.

Barque Rosalia, Gargalio.....partie 10 oct
Barque Padova, Marinovich.....partie 12 nov

LISBONNE.

Steamship Lammermoor.....parti 22 nov

AMSTERDAM.

Navire Stephan, Kuhlmann.....parti 18 oct

CUXHAVEN.

Navire Hamilton, Fish.....parti 21 nov

COLON.

Steamship Darien, Lawson.....parti 25 nov

VIGO.

Steamship San Luigi, Casaro.....parti 19 oct

ASCENSION.

Barque Vesuvio, Longobardo.....partie 21 nov

SANTOS.

Barque Victor, Reid.....partie 8 oct

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage.
STEAMERS.		
Brazilian	Havre	3e dist. 44
Bretford	Bluefields	Alger
Brookfield	Havre	rue 4e
Blue Jacket	Brême	4e dist. 43
Bellarden	Liverpool	1er dist. 27
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Ballandra	Liverpool	1er dist. 27
Cyrene		1er dist. 21
Cadiz	Liverpool	1er dist. 27
Counsellor	Liverpool	1er dist. 22
Catalan	Liverpool	Southport
Chancellor	Liverpool	3e dist. 37
Cherokee	Hambourg	rue 3e
Cape Corrientes	Dunkerque	3e dist. 38
Dorset	Havre	rue 7e
Daylight	Hambourg	1er dist. 14
Delambre	Liverpool	1er dist. 14
Foxhall	Port Limon	1er dist. 13
Gallegos	Liverpool	Elevator
Gracia	Liverpool	1er dist. 20
Goldsworthy	En réparation	2e dist. 21
Gloucester City	Liverpool	1er dist. 20
Hutchinson	Laid up	Alger
Jos. Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 14
Knight Errant	Brême	4e dist. 45
Knight Commander	Liverpool	4e dist. 45
Latona	Havre	3e dist. 37
Main	Liverpool	rue 3e
Mexican	Liverpool	1er dist. 29
Nutfield	Liverpool	4e dist. 47
Nor	Brême	rue 8e
Oakdene		Southport
Po	Gênes	3e dist. 30
Paris	Havre	4e dist. 40
Pelayo	Gênes	4e dist. 41
Rhein	Brême	4e dist. 44
Southern	Brême	rue 3e
Salopia	U K or Continent	Elevator
S Piazzi	Truxillo	Alger
S Oteri	Truxillo	1er dist. 15
Siddons	Liverpool	4e dist. 47
Trelatbert	U K or Continent	Elevator
Tiverton	Gênes	rue 6e
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 37
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
NAVIRES.		
Cora	Havre	1er dist. 32
City of Montreal	Laid up	1er dist. 32
Riverside	Laid up	1er dist. 32
BARQUES.		
Barcelona	Barcelone	rue 5e
Christina Redman	Baltimore	2e dist. 7
Columbus	Continent	Gretna
Levi S Andrews	Boston	3e dist. 27
Stefano Repetto	Continent	Gretna
Unione	Lisbonne	rue 8e
GOELETTES.		
Anna E Kranz		3e dist. 30
Bella Sara		3e dist. 16
Eugenia	Frontera	rue 6e
Lillian Hyatt	Frontera	6e dist
Susie M Plummer	Dunkerque	1er dist. 33
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 15
Wm J Lermond	New York	2e dist. 7

Succession de Bernard Stehle, de Catherine Stehle, sa femme, et Helen Stehle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,420 — Division C—Attendu que Charles S. Stehle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus Bernard Stehle, de Catherine Stehle, sa femme, et Helen Stehle, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 déc—9 12